



Ville de Thier

DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

- N°9 -

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

S²LO

ID : 063-216304303-20251007-251007_9-AR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **21**

Procurations : **10**

Nombre de conseillers absents : **2**

OBJET :
Contrat d'exploitation des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation et la climatisation de la Ville de THIERS - Avenant n°3

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 7 octobre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 1^{er} octobre 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Hélène BOUDON, 1^e Adjointe ;

Étaient présents :

Hélène BOUDON, Présidente de séance,
Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE,
Martine MUÑOZ, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Sérap ALP, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Stéphane RODIER, Maire à Hélène BOUDON ;
Claude GOUILLON-CHENOT à Vincent PETITJEAN ;
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Christophe MANKA à Pierre CONTIE ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Monique DURAND-PRADAT à Catherine PAPUT ;
Sophie DELAIGUE à Pierre SUREDA ;
Pépa CAENEN à Marine MUÑOZ ;
Claire JOYEUX à Philippe BARRAU ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

David DEROSSIS



C.M. 07.10.2025

- N°9 -

MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES INCLUANT LE CHAUFFAGE, L'EAU CHAUDE, LA VENTILATION ET LA CLIMATISATION – AVENANT N°3

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique ;
- **Vu** la délibération n°14 du 24 janvier 2023 autorisant le Maire à signer un marché d'exploitation des installations thermiques d'une durée de 6 ans et 4 mois soit du 01/03/2023 au 30/06/2030 avec l'entreprise ENGIE SOLUTIONS (92930 PARIS LA DEFENSE) pour un montant de de 5 919 283.95 euros HT sur la durée du marché ;
- **Vu** la réunion de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 26/09/2025 ;
- **Considérant** qu'il est nécessaire d'intégrer le site « vestiaires des bureaux » sis 3 rue Pasteur (service Propreté) sous la forme d'un marché Combustible Prestation (CP), c'est-à-dire sans intérressement. Ce site sera facturé 317,87 euros HT annuellement au titre de la prestation P2, soit une augmentation de 1 271,50 euros HT sur la durée du marché ;
- **Considérant** la proposition du titulaire de souscrire d'un contrat gaz de type fixe du 01/01/2026 au 30/06/2029 soit jusqu'à la fin du marché. Dans le cadre de la prestation P1, le prestataire doit mettre à disposition de la collectivité le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Le prestataire est donc responsable de l'achat du combustible. Il est ici proposé de modifier la formule de révision annuelle de fourniture de l'énergie afin d'intégrer un prix fixe du Mégawattheure ;
- **Considérant** que suite à la signature de cet avenant, l'engagement financier sera réparti comme suit :
 - 3 297 088,20 euros HT pour le P1 ;
 - 527 975,11 euros HT pour le P2 ;
 - 921 605,39 euros HT pour le P3.
- **Considérant** que lors de sa séance du 26/09/2025 la CAO a approuvé à l'unanimité les termes de l'avenant n°3.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** l'avenant n°3 au marché des installations thermiques incluant le chauffage, l'eau chaude, la ventilation et la climatisation ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

David DEROSSIS

La Présidente de séance,



Hélène BOUDON